



** Cette fiche à été générée sur formation-cn.fr le 24/10/2020 à 02:10 **

Ref : DNDA 211

Durée : 2 jours

Tarif : 1 €HT

Devenir DPO (Délégué à la protection des données)

Objectif :

- Maîtriser les principes de la réglementation en matière de la protection des données personnelles
Maîtriser la mission du Délégué à la Protection des données (DPD)
- Savoir réaliser une analyse d'impact, la gestion des droits, et tenir les registres.
- Savoir évaluer la conformité d'un traitement de données personnelles d'une structure

Programme :

1 le Règlement européen (RGPD)

Exercice pratique : quiz de démarrage

Le contexte du droit français et du droit européen des données à caractère personnel :

Les principaux textes applicables

Les apports majeurs du Règlement Européen (RGPD)

Les nouvelles définitions et leurs conséquences

Les nouveaux principes consacrés : accountability, transparence, minimisation, etc.

Les apports en termes de condition de fond et de droits des personnes

Exercice pratique : rédaction d'une mention d'information version Règlement selon un cas donné

2 Le rôle et les pouvoirs des autorités compétentes

La CNIL rôle et mission

3 Délégué à la Protection des Données

Les rôles et missions du DPO
La responsabilité du DPO
Les items de la RGPD

- Le droit des personnes
- Le Registre des traitements
- Les Durées de conservation des données
- L'analyse d'impact
- La gestion des réclamations
- Le transfert de données

4 Focus et Exercices pratique, élaboration d'un plan d'action de mise en conformité au Règlement sur la base d'un cas donné

- Droit des personnes
- Registre des traitements
- Durées de conservation des données
- L'analyse d'impact
- La gestion des réclamations
- Le transfert de données

5 Bilan et évaluation

Evaluation des connaissances via QCM.

Apport des correctifs si nécessaire .

Public

Responsables de traitement, CIL, DPD, DSI, Chargés de la conformité, Juristes d'entreprise, Data protection Officers , Risk managers
Compliance Officers,Consultant dédié à l'accompagnement des entreprises en RGPD

Pré-requis

Connaissance en droit informatique, ou personnes ayant déjà suivi une formation en sensibilisation sur la protection des données

Méthodes pédagogiques

La méthode Pédagogique se fonde sur les axes suivants:

- cour magistrale et étude de cas pratique

Le Profil Formateur :

- Juriste spécialiste en matière de protection des données et de sécurité